

Navette Tours / St-Pierre-des-Corps : la Métropole lance deux nouvelles études

- Info-Tours.fr - Publié le 20 Décembre 2018 à 01:00



Et la CFDT va en faire deux autres.

C'est sûrement l'un des plus grands feuillets de l'actualité tourangelle : la navette entre les gares de Tours et St-Pierre-des-Corps, autrement dit des trains très réguliers pour assurer une correspondance parfaite avec les TGV. Appréciée par de nombreux usagers de la grande vitesse, elle a pourtant disparu en 2011 afin d'être remplacée par des liaisons TER classiques, ce qui entraîne parfois des temps d'attente assez longs (10-15 minutes sur les quais corpopétrussiens). Les habitués s'en plaignent, les élus aussi. Mais pour l'instant il n'y a pas d'autre solution.

Pour arranger la situation, la CFDT se bat depuis 5 ans pour valoriser un projet de navette sur voie dédiée entre la gare de Tours et celle de sa commune voisine, située à 5 minutes de là. Selon le syndicat, une nouvelle liaison par navette en site propre et dédié serait possible en empruntant une voie de service. « Il n'y a que deux problèmes techniques à résoudre, sur les 2,750 km de tracé : l'agrandissement du pont au niveau du rond-point de la Rotonde et le passage sous l'autoroute » nous précisait Daniel Bernard fin 2017.

Notamment présenté à Tours Métropole, ce projet a intéressé l'agglomération. Et les discussions entre les deux parties se sont poursuivies. Dernières en date en novembre dernier, avec le vice-président chargé des transports Frédéric Augis. Le 13 décembre, il a confirmé par courrier le lancement de deux études : une pour examiner les faisabilités de navettes entre les deux gares, l'autre pour la création d'un "lien mixte" entre ces deux gares, c'est-à-dire un mix entre un train et un tramway. L' élu dit souhaiter que la Métropole soit maître d'ouvrage, sachant que la Région et la SNCF sont aussi impliqués dans ce projet.

Dans un communiqué, la CFDT se dit satisfaite de cette avancée et annonce qu'elle va lancer ses propres études pour les confronter aux résultats des services de la Métropole. Il est important de rappeler que cette phase n'est qu'une base d'un projet de future navette. Si un accord est trouvé, il faudra ensuite réaliser d'autres études réglementaires, trouver les financements et réaliser les travaux. Un processus de plusieurs années.